

<https://www.snetap-fsu.fr/TFR-Examen-professionnel-pour-l'avancement-de-grade-a-la-classe-superieur-et.html>



# 2025 - TFR : Examen professionnel pour l'avancement aux grades de TFR classe Sup et TFR classe

**Ex** Date de mise en ligne : lundi 19 mai 2025

- Métiers - TFR-ATFR -

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

Un arrêté du 12/05/2025 annonce l'examen professionnel pour l'avancement de grade des Technicien-nes Formation Recherche (TFR), [cet arrêté est disponible sur le site légifrance](#) :

Une note de service sera publiée prochainement sur [B.O. Agri](#).

## Nombre de places :

Pour l'accès à la classe supérieure le nombre de places offertes est fixé à 20

Pour l'accès à la classe exceptionnelle le nombre de places offertes est fixé à 16.

## Épreuves :

L'admissibilité se fait sur dossier [RAEP](#), il faut le déposer avant le 04/07/2025.

L'épreuve orale pour l'accès à la classe supérieure aura lieu à Paris à partir du 29/09/2025.

L'épreuve orale pour l'accès à la classe exceptionnelle aura lieu à Paris à partir du 06/10/2025.

Les dispositions spécifiques pour les candidat-es résidant dans les collectivités, à l'étranger, ou ayant une situation de santé particulière, y compris celles et ceux en situation de handicap, sont détaillées dans l'arrêté.

## Pour vous aider à préparer cet examen :

1 - Vous disposez de 5 jours par an de dispense de service pour suivre les actions de formation de préparation aux examens et concours.

2 - Des informations utiles sur le site : [concours.agriculture.gouv.fr/](http://concours.agriculture.gouv.fr/) :

- Consultez les **attendus et les rapports de jury des sessions précédentes** pour comprendre les exigences de l'examen.
- Pratiquez avec les **annales des épreuves passées** pour vous familiariser avec le format et le niveau de difficulté.
- Prenez connaissance **des arrêtés fixant la composition des jurys** pour savoir qui évaluera les épreuves.
- Vérifiez les **programmes des épreuves** pour connaître les sujets qui seront abordés.
- Consultez les **plannings des épreuves orales**.  
Retrouvez les **résultats d'admissibilité et d'admission** pour connaître votre statut après chaque épreuve.

## 3 - Des formations d'aide à la préparation :

- Vous pouvez consulter le **site Internet de la formation continue** : <http://www.formco.agriculture.gouv.fr>
- Des **formations "Dossier RAEP" et "Préparation à l'oral"** pour vous accompagner sont proposées par certaines délégations régionales Formco.
- Pour accéder aux offres interministérielles, elles sont consultables **sur le site Internet de gestion de l'offre de formation interministérielle "Safire"** : <https://www.safire.fonction-publique.gouv.fr/>.

Bon courage à toutes et à tous.

Vos élèves de [l'Élan commun](#)